

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020**

Présents : Patrick ARNOULD, Françoise BERNARD, Caroline BOUCHER, Suzanne BUATHIER, Jean-Yves COLAS, Frédérique GAGNOL, Laetitia GRAVALLON, Carole JACQUET-DUPUIS, Antoine PAGEAULT-MASSIN, Jean-Christophe SERMONAT, Eric VILLEVIERE

Secrétaire de séance : Patrick ARNOULD

La séance est ouverte à 20h00.

Monsieur Robert LEBOEUF accueille les nouveaux élus, fait l'appel et annonce leur installation dans leurs fonctions.

Un secrétaire de séance est choisi.

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, les élus présents valident à l'unanimité la tenue de la séance à huis clos.

Monsieur Robert LEBOEUF donne la parole à Madame Suzanne BUATHIER, doyenne de l'assemblée, qui prend la présidence pour l'élection du Maire.

Deux assesseurs sont nommés pour la régularité du vote qui va suivre : Mme Frédérique GAGNOL, Monsieur Jean-Christophe SERMONAT. Les élections vont se faire à bulletin secret et à la majorité absolue.

1 - ÉLECTION DU MAIRE

Suzanne BUATHIER, doyenne du conseil municipal, prend la parole pour procéder à l'élection du maire.

Eric VILLEVIERE est le seul candidat à se présenter.

Résultat du vote : Eric VILLEVIERE 11 voix

Eric VILLEVIERE est élu Maire de la commune et prend la présidence du conseil municipal.

2 - DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS - DÉLÉGATIONS AUX ADJOINTS

Monsieur le Maire propose de maintenir 3 adjoints :

- 1er adjoint avec une délégation dans les domaines des finances et de la comptabilité, de l'état-civil de la voirie et l'urbanisme,
- 2ème adjoint avec une délégation dans les domaines des bâtiments, de la vie économique et sociale,
- 3ème adjoint avec une délégation dans les domaines du cimetière, de la communication et des relations au public.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la création de 3 postes d'adjoints.

3 - ELECTION DES ADJOINTS

Monsieur le Maire indique que par souci de neutralité il votera blanc pour l'élection des adjoints, puis il fait successivement appel à candidature pour les postes d'adjoints.

- Élection du premier adjoint : une seule candidature : Françoise BERNARD
Résultat du vote : Blanc : 1 Françoise BERNARD : 10 voix
Françoise BERNARD est élue première adjointe.
- Élection du deuxième adjoint : une seule candidature : Jean-yves COLAS
Résultat du vote : Blanc : 1 Jean-Yves COLAS : 10 voix
Jean-Yves COLAS est élu deuxième adjoint.
- Élection du troisième adjoint : deux candidatures : Laetitia GRAVALLON et Frédérique GAGNOL
Résultat du vote : Blanc : 1 Laetitia GRAVALLON : 8 voix Frédérique GAGNOL : 2 voix
Laetitia GRAVALLON est élue troisième adjointe

4 - COMMUNICATION DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

Monsieur le Maire fait lecture de la charte de l' élu local.

5 - INDEMNITÉS DE FONCTION

- Des adjoints

Monsieur le Maire propose d'augmenter le taux d'indemnisation des adjoints de 5,5% à 6,6 % de l'indice terminal de la fonction publique. Cela qui correspond au taux auquel les adjoints ont droit comme c'est le cas pour le taux adopté pour la fonction de Maire.

- Du Maire

L'indemnité de fonction du Maire est maintenue au même taux que précédemment, soit 17 % de l'indice terminal de la fonction publique

Le Conseil municipal valide ces propositions à l'unanimité.

6 - ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS AUX DIFFÉRENTS ORGANISMES

SIVOS

Titulaires :	Laetitia GRAVALLON	Suppléantes	Frédérique GAGNOL
	Jean-Christophe SERMONAT		Carole BOUCHER

SYDESL

Titulaires :	Jean-Yves COLAS	Suppléant	Patrick ARNOULD
	Éric VILLEVIÈRE		

SYNDICAT DES EAUX

Titulaires :	Patrick ARNOULD	Suppléantes	Françoise BERNARD
	Antoine PAGEAULT-MASSIN		Carole BOUCHER

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Titulaire :	Éric VILLEVIÈRE	Suppléante	Françoise BERNARD
-------------	-----------------	------------	-------------------

OFFICE DU TOURISME

Titulaire :	Laetitia GRAVALLON	Suppléante	Frédérique GAGNOL
-------------	--------------------	------------	-------------------

DÉLÉGUÉ DÉFENSE

Titulaires :	Patrick ARNOULD
	Jean-Yves COLAS

DÉLÉGUÉ CNAS

Titulaire : Éric VILLEVIÈRE

COMMUNES FORESTIÈRES

Titulaire : Jean-Yves COLAS

Suppléant

Antoine PAGEAULT-MASSIN

7 - COMMISSIONS

Conformément aux engagements électoraux, Monsieur le Maire propose que toutes les commissions puissent être ouvertes aux habitants. Dans un premier temps le conseil valide les élus qui en feront partie. Le Maire est Président de droit de toutes les commissions. Les modalités d'ouverture des commissions seront définies et mises en place dès que possible.

Délibération adoptée à l'unanimité.

FINANCES

L'ensemble des conseillers municipaux en feront partie.

CCAS

Le Maire et cinq membres du Conseil municipal en font partie, soit : Caroline BOUCHER, Suzanne BUATHIER, Frédérique GAGNOL, Laetitia GRAVALLON, Carole JACQUET-DUPUIS, Eric VILLEVIÈRE,

COMMISSION DES MARCHES

Titulaires : Eric VILLEVIÈRE

Françoise BERNARD

Suppléants

Jean-Yves COLAS

Laetitia GRAVALLON

CIMETIÈRE

Patrick ARNOULD, Laetitia GRAVALLON,

VOIRIE URBANISME ET PATRIMOINE

Françoise BERNARD, Caroline BOUCHER, Jean-Yves COLAS, Carole JACQUET-DUPUIS, Jean-Christophe SERMONAT,

COMMUNICATION RELATIONS AU PUBLIC

Françoise BERNARD, Caroline BOUCHER, Frédérique GAGNOL, Laetitia GRAVALLON,

VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Patrick ARNOULD, Jean-Yves COLAS, Frédérique GAGNOL, Antoine PAGEAULT-MASSIN,

QUESTIONS DIVERSES

Prochaines réunions le mardi 16 juin à 20 heures - le mardi 30 juin à 20 heures et le mardi 21 juillet à 20 heures

Suite à la situation exceptionnelle engendrée par le COVID-19, la date limite de vote du budget a été reportée au 31 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Le Maire, Eric VILLEVIÈRE